DE L'INTEGRATION SOCIALE DES JEUNES DEVAVORISES PAR LEUR MILIEU SOCIAL

Préface

Le Service d'intégration sociale des jeunes du Ministère de la Famille a pris, ces dernières années, un essor considérable. Faisant fi de toute routine administrative, une équipe restreinte de par son nombre, mais jeune et dynamique, a su susciter et développer des structures nouvelles pour accueillir les plus déshérités parmi les enfants et les jeunes de notre pays.

Afin de favoriser leur intégration aussi complète que possible dans la communauté nationale, il a fallu en effet multiplier et diversifier les efforts d'assistance et de placement au profit des jeunes, tels que l'assistance préventive dans le cadre du milieu familial naturel, le placement dans un home, un foyer, une famille d'adoption ou d'accueil, un foyer de jour ou chez une gardienne d'enfants.

L'amélioration progressive du niveau de vie de notre peuple ne s'est malheureusement pas traduite par une baisse du nombre d'enfants et de jeunes nécessitant une assistance et une protection spéciales, bien au contraire. La désintégration d'un nombre de plus en plus élevé de familles ne cesse de créer des besoins supplémentaires dont l'Etat doit assumer une bonne partie des frais.

Le Gouvernement issu des élections du lo juin dernier veut continuer, dans ce domaine, la politique inaugurée par ses prédécesseurs. Les crédits supplémentaires mis à la disposition du Service d'intégration sociale des jeunes dans le cadre du projet de budget pour 1980, témoignent de cette détermination. La déclaration gouvernementale du 24 juillet 1979 insiste en outre sur la nécessité de doter ce service d'une base légale susceptible d'en augmenter encore l'efficacité. L'Etat ne voudrait et ne pourrait cependant guère assumer cette lourde tâche sans le concours efficace d'organismes privés, religieux ou laïques. Aussi il me tient à coeur de les remercier tous très vivement de leur collaboration désintéressée et même, pour certains, de leur travail d'avant-garde à une époque où les pouvoirs publics n'étaient pas encore si